

# LA BELLE PROVINCE

dossier préparé par  
**SARAH GURCEL**

# QUÉBEC / FRANCE, ÉTAT DES LIEUX

SARAH GURCEL

**P**RENONS, parmi bien d'autres<sup>1</sup>, ce billet d'humeur de Marie-Claude Fortin dans le quotidien québécois francophone *La Presse* : « L'année 2008 a commencé par une déception et s'est terminée par une joie. La déception : la traduction faite en France d'un roman anglophone 100 % montréalais. L'éditeur 10/18 s'est jeté sur le talent de Heather O'Neil comme la misère sur le pauvre monde. *Lullaby for Little Criminals* à peine sorti en anglais, les droits de traduction lui ont été cédés. Résultat, l'héroïne de *La Ballade de Baby*, une jeune Montréalaise, fréquente le lycée et habite la cité avec son papa, lequel jure comme un loubard... »

Ou bien encore ce jugement du poète et traducteur québécois Michel Garneau : « Les traducteurs français sont probablement les pires traducteurs au monde, parce qu'ils ne doutent pas assez d'eux-mêmes et de leur savoir, et que de deux mots, ils choisissent toujours le plus "faiseur". »<sup>2</sup>

Le jugement est sévère. Mais ce ne sont pas les seuls critiques et poètes qui s'insurgent : il arrive que les lecteurs québécois soient si agacés par les traductions hexagonales diffusées telles quelles au Québec qu'ils écrivent à l'éditeur<sup>3</sup> et ce sont parfois les auteurs eux-mêmes qui prennent l'initiative d'exiger que leurs livres fassent l'objet d'une traduction québécoise, quitte à ce que cette traduction soit éventuellement aménagée pour la France<sup>4</sup>. Autre exemple emblématique de cette démarche, Leonard Cohen a sollicité le même Michel Garneau pour traduire son recueil *Stranger Music*, sentant bien que les traductions franco-françaises qui avaient été faites jusqu'ici de ses poèmes devenaient « ridicules » au Québec<sup>5</sup>.

Ce serait donc l'appartenance à une même aire géographique (et partant, culturelle) qui donnerait la légitimité à traduire ? C'est ce que suggèrent nombre de critiques qu'on a pu relever. Avec cette précision, non dénuée d'importance, que c'est bien plus souvent sur la question des références culturelles que sur celle de la langue à proprement parler que se font « épingler » au Québec les traductions franco-françaises. Par contraste, ce sont davantage les questions

strictement linguistiques qui seraient susceptibles de choquer les lecteurs français de traductions québécoises – l'explication la plus simple étant que les lecteurs québécois sont de toute façon très exposés à la littérature française alors que la réciproque n'est pas vraie.

Mais ce sont hélas les impératifs économiques qui font que la norme francophone européenne, voire hexagonale<sup>6</sup>, l'emporte sur le marché francophone mondial, comme le souligne Isabelle Collombat dans l'article qui vous est proposé dans ce dossier. Dans un entretien avec la revue québécoise *Entre les lignes*, Carole Boutin, directrice des contrats et des droits dérivés pour le Groupe Librex, explique que l'agent d'un jeune auteur américain prometteur « va d'abord approcher les éditeurs français avant les éditeurs québécois. C'est une longue bataille : les agents ne voient pas le potentiel que représente la division des marchés, de vendre un jeune Paul Auster, par exemple, chez Robert Laffont pour la France et chez Libre Expression pour le Canada. Aussi, il y a des éditeurs français qui refusent systématiquement la chose : eux, quand ils achètent, c'est pour tout pays de langue française. »<sup>7</sup>

Il semblerait toutefois que la situation soit en voie d'évolution, à en juger par un certain développement de la coédition. C'est ce que suggère Hélène Buzelin dans un article intitulé « L'édition indépendante au cœur des réseaux de traduction »<sup>8</sup>. Elle retrace le parcours de la publication par l'éditeur québécois indépendant Boréal d'une traduction française d'un roman canadien anglophone. C'est seulement quand il est avéré que le livre ne suscite pas d'intérêt à Paris que l'agent canadien accepte de céder les droits, mais hors marché français (avec toutefois cette clause, requise par Boréal, qu'au bout d'un an, en l'absence d'éditeur français assurant une publication en Europe francophone, les droits seraient étendus au monde). Au final, Boréal trouve un co-éditeur français : la traduction, confiée à deux co-traducteurs, est alors déjà en cours, avec le souci explicite de la rendre recevable par les lecteurs francophones canadiens ET européens à la fois<sup>9</sup>. En l'espèce, la tâche des traducteurs était rendue plus ardue par une narration dans un style oral et largement idiomatique assorti de nombreux dialogues : « Il y a des mots et des éléments culturels sur lesquels il est impossible de faire des compromis [...]. La meilleure solution est sans doute d'avoir deux versions légèrement différentes ». C'est sur cette « exportabilité » de la traduction que s'est joué l'essentiel des

négociations entre les traducteurs et l'éditeur. Voici la retranscription, par Hélène Buzelin<sup>o</sup>, de leur discussion concernant la traduction de l'expression « you're full of shit » :

T<sub>1</sub> – « T'es vraiment con ! » ne nous plaît pas tellement [c'était une suggestion de l'éditeur]. On pourrait dire « T'es vraiment nul ».

Ed – « You're full of shit »... « T'es vraiment nul ». Oui.

T<sub>2</sub> – C'est juste qu'on a déjà tellement de choses qui font franchouillardes.

T<sub>1</sub> – Exactement. Il y a une limite.

Ed – D'accord pour « T'es vraiment nul ».

Pour les deux traducteurs comme pour l'éditeur, il semblerait que traduire en un français qui ne soit estampillé ni hexagonal ni québécois soit devenu une sorte de routine, une forme d'autocensure témoignant de l'intériorisation de la pratique. Et Hélène Buzelin de poser notamment les questions suivantes : les traductions de textes témoignant d'une diversité linguistique et culturelle sont-elles appelées à renoncer à un certain ethnocentrisme et à être rédigées dans un français le plus « universel » possible, à destination de toute la francophonie ? La co-édition est-elle facteur de diversité / hybridité linguistique ou d'homogénéisation ?

À cet égard, la question du dilemme du traducteur, écrire pour l'un ou l'autre côté de l'Atlantique, ou pour le milieu de l'océan<sup>11</sup>, se pose avec la même acuité aux traducteurs anglophones. Barbara Wright, éminente traductrice britannique de Queneau, Nathalie Sarraute et Ionesco, pour ne citer qu'eux, en avait témoigné<sup>12</sup>. D'abord ouverte à l'idée que le traducteur doit s'abstenir de tout ce qui ancrerait trop clairement le texte dans son propre pays, elle a longtemps accepté un « marchandage amical » avec les éditeurs américains, se laissant persuader de remplacer les mots britanniques peu courants en Amérique, avant de changer d'avis : « Bien que censé contenter tout le monde, ce genre de compromis ne satisfait en réalité personne [...]. Quand des critiques particulièrement fins ont, à l'occasion, émis des réserves sur certains mots dans mes traductions, sous prétexte qu'ils semblaient affaiblir le rythme du texte, il s'agissait presque toujours de ceux qui avaient été remplacés. » Au final, ce que dénonce Barbara Wright, ce sont donc les traductions affadies par le souci d'une langue consensuelle ou « bricolées » *a posteriori* pour la consommation du plus grand nombre.

L'option d'une double traduction, par deux traducteurs différents, chacun bien ancré dans sa langue de chaque côté de l'Atlantique, ne lui aurait peut-être pas déplu. La viabilité d'une telle option sur le plan économique laisse songeur, mais rien n'interdit de rêver. Et le rêve rejoint parfois la réalité : *Comme un roman*, de Pennac, a été doublement traduit par le Britannique Daniel Gunn et par l'Américain David Homel<sup>13</sup>. Exemple plus ancien, deux romans de l'écrivain canadien Mordecai Richler ont été traduits à la fois en France et au Québec : Sophie Martineau revient sur la comparaison des deux traductions de *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* dans un article du présent dossier (p. 57).

Notons que dans le monde hispanophone, le débat est des plus vifs. Pierre Assouline l'a évoqué il y a quelques mois sur son blog<sup>14</sup> : en Amérique Latine, la volonté d'émancipation du castillan est forte, tant de la part des auteurs que des traducteurs. Joani Hocquenghem, traducteur installé au Mexique de longue date, souligne le décalage créé par le parler des rues et l'argot des romans policiers traduits en Espagne : « Cela porte souvent sur des nuances importantes : jeux de mots, intentions des verbes... La politesse de la langue et des usages mexicains ne supporte pas la dureté des interjections de l'espagnol. Ici, on ne dit pas "mierda !" Et puis il y a les contresens. En Espagne, si vous demandez comment prendre un taxi, vous employez le verbe "coger" ; or au Mexique, il signifie "baiser". Si vous demandez donc ici comment prendre un taxi, on vous répondra en souriant : par le pot d'échappement... ». Paradoxalement, c'est la crise économique qui a fourni la meilleure arme contre ce « néocolonialisme qui avance masqué » (selon la formule d'un éditeur qui lui aussi préfère rester masqué) : « L'euro fort a obligé tout le monde à affronter cette réalité : il est plus facile d'importer des droits plutôt que des produits finis », explique le patron de Random House Mondadori à Mexico. Comme quoi la réalité du marché du livre peut aussi jouer en faveur d'une diversité des traductions, contrairement à ce que laissait penser l'exemple francophone.

1 *Le Devoir*, autre grand quotidien québécois, est aussi le lieu de nombreux « éreintements » de traductions françaises : voir par exemple le numéro du 29 mars 2009, dans lequel Louis Hamelin s'appuie sur l'analyse de la traduction de *La Vie des pierres* de Rick Bass pour fustiger la méconnaissance qu'ont, selon lui, les traducteurs français de la faune nord-américaine.

2 Entretien accordé à la revue québécoise *Entre les lignes*, vol. 5, N°2, p. 32.

3 Voir certains témoignages de membres de l'ATLF sur la liste.

- 4 Voir *TransLittérature* n°36, article de Béatrice Trotignon faisant état du témoignage de Neil Bissoondath lors de l'édition 2008 des Assises de la traduction littéraire en Arles.
  - 5 *Entre les lignes*, vol. 5, N°2, p. 32.
  - 6 Si on ne s'est guère penché ici sur la problématique de la francophonie européenne, c'est que bien souvent les traducteurs européens qui vivent hors de France mais traduisent en français le font pour le compte d'éditeurs français. Certaines des contraintes auxquels ils sont soumis ont été partagées sur la liste de diffusion de l'ATLF. Pour la Suisse, voir également l'article de Gilbert Musy, « Traduire en Suisse », TL12, p. 69.
  - 7 *Entre les lignes*, vol. 5, N°2, p. 25.
  - 8 « Independent publisher in the network of translation », *Traduction, Terminologie, Rédaction*, Vol. XIX, n°1, 1<sup>er</sup> semestre 2006, pp. 135-173.
  - 9 Voir aussi le témoignage de Lori Saint-Martin et Paul Gagné, couple « star » de la traduction littéraire au Québec dans *Entre les lignes*, vol. 5, N°2, p. 28.
  - 10 Son article est écrit en anglais, c'est donc notre traduction de sa retranscription (elle-même traduite) qu'on trouvera ici.
  - 11 Les anglophones appellent « mid-Atlantic » un anglais – ou la façon de le prononcer – ni totalement « british » ni totalement américain.
  - 12 Voir l'extrait publié dans *TransLittérature*, TL7, p. 53, d'un article paru dans *The Times Literary Supplement* du 26 juin 1992. Barbara Wright est morte le 3 mars 2009, qu'il nous soit permis de lui rendre ici ce discret hommage.
  - 13 Voir le passionnant compte-rendu de la table ronde animée par Sylvère Monod qui réunissait l'auteur et ses deux traducteurs à l'occasion de la journée de printemps d'ATLAS, le 8 juin 1996 : TL12, pp. 18-39.
  - 14 <http://passouline.blog.lemonde.fr/2009/03/17/chez-nous-on-ne-prend-pas-un-taxi-parle-pot-dechappement/>  
Le post a été repris sous forme d'article dans le journal *Le Monde*, sous le titre « Divorcer du castillan ».
-